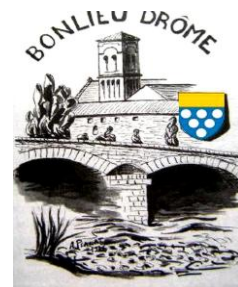


BONLIEU INFOS JANVIER FEVRIER 2025

Le journal d'informations municipales



Maire :

Allain DORLHIAC

Adjoint :

Marie-José GAUBERT

Conseillers

Municipaux :

Alain MEYERS

Pascal OGIER

Olivier CASE

Monique PECOT

Sylvie ROUSTAND

Emmanuelle CHAPELON

Bertrand GROS



Si vous souhaitez
consulter le maire et/ou
ses adjoints,

☎ 04 75 53 92 08



SECRETAIRES DE MAIRIE :

Vanessa HUGUES

Lucie ROUX



EMPLOYES

COMMUNAUX :

Fabien LASCOMBE



JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi de 9H00 à
11H30

Jeudi de 9H00 à 11H30

1^{er} et 3^{ème} Samedi du
mois

de 9H00 à 11H30

mail bonlieu.mairie@orange.fr
site bonlieu-sur-roubion.fr

FLASH BACK

Je souhaite revenir sur les vœux du maire du mois de janvier 2025 pour remercier tous les Bonilociens qui se sont déplacés en nombre et vous dire combien j'ai apprécié l'excellent état d'esprit ainsi que la grande convivialité qui ont imprégné cette réunion. Un petit regret cependant, celui de ne pas avoir pu compter sur la présence de beaucoup plus de nouveaux habitants de notre village, (est-ce dû à une mauvaise information, à un manque d'intérêt pour la commune, à un impondérable de dernière minute ou tout simplement à un oubli ?). Quoi qu'il en soit, pour les absents, je vais revenir sur quelques annonces importantes.

Les travaux prévus :

Compte tenu de l'état précaire des finances de l'État, les subventions prévues par nos partenaires habituels, Région, Département, sont toutes gelées pour l'instant et seront soit sérieusement amputées voire supprimées lors de l'adoption de leurs budgets en Avril 2025. Cet état de fait entraîne pour nous, au mieux un report, au pire une annulation des projets prévus, (je pense en priorité à la réfection de la voirie du lotissement de l'abbaye), et, ce, bien que les finances de la commune soient (elles !!) saines, et je ne souhaite pas les mettre en péril en autofinçant l'intégralité de ces travaux (environ 60 000 €). Nous maintiendrons certains travaux au vu de l'évolution des décisions gouvernementales, tout en restant extrêmement prudents pour les 2 prochaines années.

Aménagement du terrain intergénérationnel :

Devant le succès de la fréquentation de cet espace, alors qu'il n'est même pas terminé, le Conseil Municipal a pris la décision d'augmenter l'offre de jeux, par l'acquisition, d'une balançoire double pour les plus grands, la mise en place d'un parcours santé, la pose d'un panneau de basket ainsi que l'installation d'une table de ping-Pong. En plus des bancs déjà installés, des tables de pic-nic sont prévues avec également la plantation de quelques arbres supplémentaires. L'inauguration de cet espace est prévue pour MAI ou JUIN avec une soirée festive.

Aménagement de l'appartement de la Mairie :

Suite au décès de notre locataire Mr NEUVILLE l'an dernier, cet appartement sera agrandi par une pièce supplémentaire et refait à neuf (climatisation, chauffage, électricité, sanitaires, sols, peintures etc...) pour un montant d'environ 28 000 € et sera proposé à la location, en principe après les vacances de Pâques. Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez quelqu'un recherchant un appartement, merci de contacter la Mairie.

Elections municipales :

Comme vous le savez certainement, les prochaines élections municipales auront lieu en Mars 2026. J'ai pris la décision de me représenter en tant que Maire suivi par la grande majorité de l'équipe municipale actuelle qui souhaite continuer à œuvrer pour le bien de notre commune. Je les remercie grandement pour le travail accompli pendant 6 ans et je compte sur eux pour mener à bien les projets futurs (et ils ne manquent pas !!!). Néanmoins, il faut étoffer ce groupe et si vous souhaitez vous investir pour notre village et apporter un nouveau souffle, merci de vous rapprocher du secrétariat afin de vous faire connaître. Nous comptons sur vous !!! Une réunion de prise de contact avec les nouveaux candidats et les conseillers sortants se tiendra au mois de Septembre afin de présenter le fonctionnement de la Mairie, les diverses commissions et une liste des projets pour la prochaine mandature (liste non exhaustive !!!).

En attendant, je vous renouvelle tous mes vœux pour la nouvelle année 2025

Allain DORLHIAC

Conseil municipal du lundi 3 février 2025.

Entretien espace intergénérationnel et cimetière.

Valide le devis :

Entretien complet de l'espace jeux : tonte nettoyage fossés entretien des allées et végétations pour un montant de :2496.00 € TTC comprenant 6 passages dans l'année

Entretien du cimetière pour un montant de 1296 € TTC pour 6 passages.

Travaux rénovation du logement communal. (Au-dessus de la mairie)

Isolation des combles mairie et appartement pour un montant de 1345 € TTC comprenant la Prime Rénov.

Travaux peinture, plaquiste, électricité, et plomberie le devis de JR cuisine a été validé pour un montant de :16 930 € net de taxe.

Pose clim gainable société AUDIGIER SAUTEL pour un montant de 7531,43 € TTC.

Une fois terminé cet appartement d'environ 45m2 sera mis à la location plus d'informations prochainement.

Agents administratifs

Augmentation de la participation de l'employeur mairie au titre de la convention participation prévoyance (maintien de salaire) de 25 € à 30 €

Instauration des heures complémentaires exceptionnelles.

Afin de se mettre en conformité le conseil a validé cette option des heures majorées selon le barème.

RIFSEEP : Régime indemnitaire de la fonction publique.

Les montants plafonds indiqués dans les délibérations du 18 janvier 2017 et du 12 novembre 2024 évoluent selon les mêmes conditions que les montants applicables **aux fonctionnaires de l'Etat.**

Considérant que de nouvelles dispositions en matière de maintien des primes en cas de congé de longue maladie (pour un fonctionnaire) ou de grave maladie (pour un agent contractuel et fonctionnaire IRCANTEC) sont parus au Journal Officiel. En effet, le décret n°2024-641 du 27 juin 2024 relatif au régime de certains congés pour raison de santé des fonctionnaires et des agents contractuels de l'Etat est venu modifier le décret n°2010-997 du 26 août 2010 relatif au régime de maintien des primes et indemnités des agents publics de l'État.

Il est donc proposé à l'assemblée de fixer le régime indemnitaire :

Maintien à l'unanimité.

Terrain jeux intergénérationnel.

Afin d' étoffer l'espace le conseil a validé l'achat d'un parcours santé accessible à partir de 12 ans ainsi qu'un portique balançoire pour un montant de : 6 143.30 TTC auprès de l'entreprise JPP.

D'autres arbres vont être plantés pour assurer de l'ombre des tables seront installées ainsi qu'un panneau de basket Nous espérons que cet espace vous conviendra et sera respecté sous la responsabilité des parents.

Taille des haies.

A faire avant 15 mars pour laisser nicher les oiseaux amis des jardins.

Composteurs. Ne sont pas des bancs pour les enfants !

L'agglo a installé sur la commune, en accord avec la mairie, deux sites de compostage partagé situés à chemin de la Plaine (entrée rue des Andrans) et place de l'Ancien Canal (parking école)

Si vous ne possédez pas de jardin ou n'avez pas la possibilité d'installer un composteur individuel chez vous et que vous souhaitez être utilisateurs du site de compostage partagé :

Vous pouvez vous présenter en Mairie pour faire l'acquisition gratuite d'un bioseau (seau à déchets) et d'un guide d'information et connaître le référent de site qui sera votre interlocuteur privilégié, pas de sac plastique !

L'agglo reste également à votre disposition (dechets@montelimar-agglo.fr)

L'info en + : L'Agglo propose et finance une formation de « référent de site » pour les administrés qui souhaiteraient s'investir dans le suivi et la gestion d'un site de compostage partagé dans leur commune ou leur quartier. Plus d'infos par mail à : dechets@montelimar-agglo.fr"

Message sur le compostage individuel :

Vous souhaitez trier vos déchets alimentaires et faire l'acquisition d'un composteur individuel au tarif préférentiel de 30€ (le reste est pris en charge par l'Agglo), d'une capacité de 269 litres et fabriqué localement avec du bois français, vous pouvez contacter à l'Agglo au 04 75 00 64 41 ou par mail : dechets@montelimar-agglo.fr ou en remplissant le formulaire en ligne sur le site de l'Agglo à la rubrique : déchets/le compost. »



Toute dégradation sera facturée.

Fusées et lanternes de feu d'artifice.

Nous vous demandons la plus grande vigilance : pour le jour de l'an une fusée a mis le feu à un arbre cela aurait pu avoir de graves conséquences.

Bonlieu internet.

Il manque encore beaucoup de retour de flyers d'inscription afin de pouvoir réorganiser nos listes. : uniquement pour les personnes se servant du net. Merci

Bonlieu-colis Noël.

Vous fêtez vos 70 ans cette année veuillez-vous inscrire en mairie si vous souhaitez le recevoir.

**Dépôt dossiers
urbanisme en ligne :**
<https://www.montelimar-agglo.fr/vie-quotidienne/Autorisations-d-urbanisme-DIA>

**Communauté
d'Agglomération
Montélimar
Agglomération**
Maison des Services
Publics
1 avenue St Martin
26200 MONTELIMAR

Président :
Julien CORNILLET

☎ 04 75 00 64 41
Fax 04 75 00 06 31

☎
A ST GERVAIS :
MAIRIE
☎ 04 75 53 82 22

La Poste

**Du lundi au vendredi
matin**
8H45 à 11H45
mardi et jeudi
13h30 à 16h00
Samedi 8h45 à 11h30

☎
Au fil du Roubion :
Site internet :
<http://ber04.free.fr>

☎
**DÉCHÈTERIE
INTERCOMMUNALE
LA LAUPIE**
☎ 04 75 91 07 36
**Jours et heures
d'ouverture**

Lundi, mardi, mercredi,
vendredi et samedi
9H00 à 11H45
14H00 à 17H00
Heures d'été
7h30 à 15h00
N'oubliez pas votre badge !

☎
**DIRECTION DES
SOLIDARITES**
13, avenue Maurice
Faure BP 1132
26011 VALENCE CEDEX
☎ 04 75 79 70 00
solidarites@ladrome.fr

Comité des fêtes.

Suite à l'AG du 06 janvier le bureau est composé de :

Mme Emmanuelle Chapelon présidente, Mr Bruno Golliot Mme Monique Pécot trésorière
et Mme Julianne Chapelon secrétaire.

Programme pour l'année :

Week-end festif :

21 juin : concours de pétanque, le soir concert sur la place Henri Gamet buvette etc....

Le 22 juin vide grenier.

Inscription au 07 59 64 11 12 ; Gratuit pour les habitants de la commune.

Dimanche 2 novembre loto annuel dans la salle de St Gervais sur Roubion

30 novembre vide dressing et bourse aux jouets

Samedi 6 décembre : repas partagé le soir à la salle des fêtes.

Dimanche 7 décembre : goûter de Noël.

L'agglo infos.

Palais des Congrès.

Thé dansant dès 14 h accessible à tous nos anciens.

Mardi 25 mars

Mardi 30 septembre

Jeudi 20 novembre.

Gratuits mais sur réservations au : 04 75 00 26 52

Adresse 8 rue Maurice Meyer Montélimar

Distribution de compost.

Sur le site de Montboucher les 28 et 29 mars de 9h à 11h45 et 14h -17h.

☎

Responsable de la publication :
Allain DORLHIAC, Maire de BONLIEU SUR ROUBION
Document réalisé par :
Emmanuelle CHAPELON, Marie-Josée GAUBERT, Monique PECOT et Sylvie ROUSTAND